



Université Claude Bernard



Lyon 1

Diplôme inter-universitaire de répit et d'accompagnement des proches aidants

Promotion 2020-2021

Anne DIGOUT

RAPPORT DE STAGE

Stage effectué au Lieu de répit à Villeurbanne

Introduction

Dans le cadre du Diplôme inter-universitaire de répit, j'ai effectué un stage de 4 jours au Lieu de répit à Villeurbanne. Ce stage s'est déroulé du 12 au 15 avril 2021.

Ce rapport de stage présente les caractéristiques de la structure, le déroulé de mon stage, ainsi qu'un cas clinique rencontré pendant la période du stage.

Remerciements

Je remercie vivement Madame Alice Duquet, responsable du Lieu de répit, de m'avoir accueillie pour ce stage.

Je remercie les salariées aides-soignantes pour leur disponibilité et leur bienveillance.

Mes remerciements vont également aux proches aidants qui ont accepté ma présence au cours d'entretiens et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer accueillies cette semaine en accueil séquentiel, avec qui j'ai partagé des moments simples mais précieux.

I - Le lieu de répit

1 - Le lieu

Le lieu de répit se trouve à Villeurbanne, au rez de chaussée d'un immeuble situé 77 Boulevard Eugène Régullon, à deux pas du métro Cusset.

Il a ouvert ses portes en 2012.

2 - Le cadre

Le lieu de répit de Villeurbanne est géré par le CCAS de Villeurbanne.

En tant qu'accueil séquentiel (une de ses deux fonctions), il figure parmi les solutions d'hébergement pour personnes âgées dépendantes proposées par le CCAS de Villeurbanne, avec l'EHPAD Camille Claudel et l'EHPAD Henri Vincenot. Une cheffe de service, Madame Ballet Baz veille à la fois sur les deux EHPAD et sur le Lieu de répit.

3 - Les missions

- La plate-forme de répit des aidants

En tant que plate-forme de répit des aidants, le Lieu de Répit se donne pour missions d'informer, d'orienter, de guider et de soutenir les proches aidants dans leur accompagnement de tous les jours.

- L'accueil séquentiel

Le lieu de répit accueille également en court séjour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, et vivant à domicile, à travers un accueil dit séquentiel (3 jours et 2 nuits consécutifs).

4 - L'équipement

Pour accueillir les résidents, l'accueil séquentiel dispose de 5 chambres individuelles et meublées, d'une grande pièce à vivre, d'une salle polyvalente (activités), d'un coin salon donnant sur une véranda végétalisée, d'un espace Snoezelen (détente et stimulation sensorielle) et d'une grande terrasse arborée.

5 - L'équipe

- L'équipe de professionnels se compose d'une responsable, Madame Alice Duquet (formation de travailleuse sociale), d'un infirmier, d'une aide-soignante de nuit, Maria, de 2 aides-soignantes de jour, Nelly et Halima, et d'un agent social pour l'entretien des locaux.

Les aide-soignantes sont présentes du mardi au jeudi, journées d'accueil séquentiel. Elles travaillent en alternance le matin ou l'après-midi, avec quelques plages horaires en commun.

L'infirmier du service de soins infirmiers (SSIAD) à domicile du CCAS intervient pour la préparation des médicaments le mardi matin, et une surveillance.

- Une psychologue fait également partie de l'équipe, Madame Nathalie Faure. Elle est présente pendant l'accueil séquentiel, le jeudi. Elle se tient à disposition des aidants, pour les soutenir dans leur rôle, et accueillir leur parole (impacts de la maladie sur le quotidien,

fatigue,..). Elle est également présente aux côtés de Madame Alice Duquet pendant les visites de pré-admission en accueil séquentiel.

Cette psychologue intervient également sur les 2 EHPAD du CCAS de Villeurbanne, l'EHPAD Camille Claudel et l'EHPAD Henri Vincenot.

- Enfin, le médecin coordinateur des deux EHPAD du CCAS de Villeurbanne, Dr Guetala, s'occupe d'examiner les dossiers médicaux des personnes candidates à l'accueil séquentiel dans le cadre du parcours de pré-admission.

6 - les solutions de répit proposées

6.a . la plate forme de répit des aidants

La plate-forme de répit des aidants propose:

- des temps ponctuels ou réguliers d'écoute, d'information et d'orientation des proches aidants, en fonction de leur demande. Ces échanges se passent par téléphone, ou sur rendez-vous au Lieu de répit. Depuis peu, des rendez-vous sont aussi proposés au domicile de l'aidant.
- des groupes de parole et des formations animés par l'association France Alzheimer 69.
- des activités pour les aidants : atelier aquarelle, séances individuelles de réflexologie,... Ces activités sont suspendues depuis les consignes en lien avec la crise sanitaire COVID-19.
- des temps conviviaux à destination des aidants et/ou des binômes aidants-aidés (visites, galette des rois,..). Ces temps conviviaux sont suspendus depuis les consignes en lien avec la crise sanitaire COVID-19.
- un hébergement à la journée, de 9h à 17h : le temps libéré. Grâce à ce temps libéré pour les aidants, les personnes malades viennent se joindre aux résidents de l'accueil séquentiel. La formule du temps libéré permet à la personne malade de mieux découvrir le Lieu de répit et l'accueil séquentiel. C'est souvent une étape avant le choix d'un accueil séquentiel.

Le tarif pour le temps libéré est de 5€/heure, non pris en charge par l'APA.

6.b . l'accueil séquentiel

- L'accueil séquentiel est un hébergement de répit de 3 jours et 2 nuits consécutifs , du mardi matin au jeudi fin d'après-midi, reconductible une fois par mois, accueillant 5 personnes âgées souffrant de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et vivant à domicile.
- Pour l'aidé, c'est l'occasion de découvrir et d'appriivoiser la vie en collectivité, de dormir ailleurs que chez lui, d'appriivoiser la séparation, de profiter de moments de bien-être et d'être stimulé naturellement dans ses fonctions cognitives. Il n'y a pas d'objectif thérapeutique formalisé au travers des activités proposées (jeux de société, conversation, gestes de la vie quotidienne, écoute musicale, atelier pâtisserie,..). L'objectif est tout simplement que chaque personne se sente bien, et que les résidents (et les professionnels!) puissent passer « du bon temps ensemble ».
- Pour l'aidant, c'est l'occasion de se reposer, de travailler la séparation d'avec son aidé, d'apprendre à accepter le répit, et éventuellement de préparer une entrée en établissement pour son proche quand le maintien au domicile devient trop complexe ou épuisant.
- L'admission en accueil séquentiel s'inscrit dans le parcours suivant :

Un premier rendez-vous avec l'aidant lui permet de mieux comprendre le fonctionnement du Lieu de répit et de préciser sa demande, le cas échéant.

Suite à ce rendez-vous, le médecin coordinateur examine le dossier médical (inclus au dossier Via Trajectoire) de la personne malade, pour vérifier que son profil est compatible avec le cadre de l'accueil séquentiel : maladie d'Alzheimer ou apparentée, âgé de plus de 60 ans, possède encore un appui plantaire (capable de faire ses transferts avec aide), ne présente pas de troubles du comportements.

Une réponse est alors donnée à l'aidant. Si celle-ci est positive, une visite de pré-admission est organisée au Lieu de répit, avec l'aidé et l'aidant, et en présence de la psychologue. Cette visite permet la découverte des lieux, le recueil des habitudes de vie de la personne malade, et la formulation du projet de répit de l'aidant.

A l'issue de cette visite de pré-admission, si l'aidant est d'accord (contact téléphone pour retours et impressions sur cette visite), un premier séjour « test » est programmé.

A près ce premier séjour « test », un bilan permet d'ajuster, si le séjour a été compliqué, ou d'arrêter l'accueil séquentiel si le séjour ne s'est pas bien passé. Sans problèmes rencontrés au cours du séjour, la programmation à raison d'un séjour en accueil séquentiel par mois peut s'enclencher.

- Le tarif de l'accueil séquentiel a été fixé par la Métropole de Lyon à 157.05 euros pour 3 jours, dont une partie peut rentrer dans le plan d'aide prévu par l'APA.
- Il y a trois plate-formes de répit à Lyon, chacune ayant leur spécificité.

La plate-forme d'accompagnement et de répit SMD de Lyon Confluence propose un accueil de jour pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et vivant à domicile.

Le Bistrot des aidants, propose un panel diversifié d'activités à destination des aidants.

Le Lieu de répit de Villeurbanne est la seule plate-forme de répit proposant un accueil séquentiel sur Lyon mais aussi sur le territoire régional.

II - Le déroulé de mon stage

1 - Introduction

Ce stage en immersion m'a permis de découvrir une structure de répit, son organisation et ses missions.

J'ai eu l'occasion d'observer mais aussi de prendre part à différentes activités du Lieu de répit, ce qui a rendu mon stage enrichissant à plusieurs points de vue que je détaillerai dans ce rapport.

2 - Journée 1

La première journée a été l'occasion d'une présentation complète de la structure et de son fonctionnement, d'une visite des lieux, d'un temps d'échange et de questions avec Alice Duquet. Nous avons également abordé le programme de la semaine : résidents prévus en accueil séquentiel ainsi qu'en temps libéré, rendez-vous à domicile ou au Lieu de répit pour rencontrer des aidants, les écouter, recueillir leurs besoins et les renseigner le cas échéant sur les possibilités de répit s'offrant à eux.

3 - Journée 2

Lors de la deuxième journée, nous avons accueilli deux messieurs à l'accueil séquentiel. J'ai participé avec l'aide-soignante à des temps d'animation (jeux de société) proposés à ces messieurs. J'ai assisté à une petite réunion d'équipe (responsable, 2 aides-soignantes), ainsi qu'à un rendez-vous avec une aidante au Lieu de répit. Cette dame venait pour la première fois et souhaitait en

savoir plus sur les offres proposées et voir si celles-ci pouvaient convenir à son époux atteint de la maladie d'Alzheimer.

Le déjeuner de cette journée a été partagé avec les résidents. De manière générale, j'ai apprécié ces repas partagés dans le calme. Ils permettent la convivialité autour d'une « activité » toujours rassurante pour des personnes désorientées.

4 - Journée 3

La troisième journée s'est déroulée au rythme de l'accompagnement des résidents : les deux messieurs de l'accueil séquentiel arrivés la veille, et une dame présente pour la journée dans le cadre du temps libéré, qui demandait beaucoup d'attention et de présence.

Après le déjeuner partagé, je me suis rendue avec Alice Duquet au domicile d'une aidante. A l'issue de ce rendez-vous j'ai décidé de m'appuyer sur cette étude de cas pour faire quelques recherches, que j'ai commencé à mener jusqu'au repas du soir partagé.

5 - Journée 4

La quatrième journée devait débiter par une visite à domicile qui a finalement été annulée par l'aidante.

J'ai passé du temps avec les résidents, les deux messieurs pour leur troisième et dernière journée, et une dame accompagnée le matin même et pour la première fois par sa fille, dans le cadre du temps libéré. C'est une dame qu'il a fallu accueillir avec douceur et beaucoup de présence, car fortement attachée à sa fille qu'elle a eu un peu de mal à laisser partir. La mise en confiance a porté ses fruits et la dame s'est progressivement détendue, exprimant ce changement par des sourires fréquents.

Après le repas un atelier pâtisserie a été proposé, avec pour objectif de préparer le goûter du jeudi et clore en convivialité ce temps d'accueil séquentiel. Chacun y a pris part, sous l'oeil bienveillant et attentif d'une aide-soignante. J'ai profité de ce temps pour continuer mes recherches et contacter quelques structures.

Puis les familles sont venues rechercher leur parent. Nous avons partagé avec la fille de Madame les délicieux muffins réalisés en début d'après-midi. Un temps de bilan avec Alice Duquet est venu clore cette petite semaine de stage, agréable, instructive et humainement très riche.

Je n'ai pas pu rencontrer la psychologue qui était en congé pendant cette période.

III - Etude de cas

1 - Présentation de la situation

Le rendez-vous se déroule au domicile de Madame et Monsieur BP.

Nous sommes reçues par Madame et sa fille, qui vit à Lyon, mais projette de partir dans sa résidence secondaire dans le sud en mai et juin prochains.

Monsieur est en accueil de jour pour la journée. Il rentrera vers la moitié de notre entretien, viendra nous saluer joyalement et sa femme le conduira dans sa chambre pour qu'il puisse se reposer.

Monsieur a la maladie d'Alzheimer depuis 2011. Il vit à son domicile, aux côtés de son épouse qui s'en occupe. Une auxiliaire de vie vient 1h chaque matin pour la toilette. Monsieur se montre docile et coopératif pour ce moment. Par ailleurs, il est accueilli 1 jour par semaine à l'accueil de

jour des Buers à Villeurbanne. Monsieur est très sociable et apprécie beaucoup ce temps en collectif.

Madame fatigue d'accompagner son mari et d'être sans cesse derrière lui, pour nettoyer les toilettes après chacun de ses passages, pour le convaincre de remettre sa protection qu'il accepte mal, pour le solliciter, pour laver et repasser les draps souillés par Monsieur quand il retire sa protection la nuit. Monsieur se réfugie facilement dans le sommeil ou l'apathie, ce que sa femme peine à supporter. De même, Madame dit être très affectée par les attitudes de Monsieur, attitudes dues à la maladie, douloureuses pour son épouse qui tente de le reprendre, en vain.

Il se trouve aussi que Madame a dû subir plusieurs interventions chirurgicales en quelques années. Une opération de prothèse de hanche une année, suivie par l'autre hanche l'année suivante et en ce début d'année une opération du canal carpien. Suite à cette dernière intervention, la fille de Madame s'est occupée seule de son père pour permettre à Madame de se reposer dans une maison de convalescence. Mais le retour au domicile était difficile pour Madame qui a bien vite retrouvé la charge de son quotidien.

C'est la fille de Madame qui a pris l'initiative de contacter le Lieu de répit. Elle en a entendu parler par le service des aidants de l'OVPAR et a pensé que cela pourrait apporter un peu de répit à sa mère. La fille de Monsieur et Madame semble très présente, à l'écoute des besoins, parfois non exprimés, de sa mère, peinée de la voir épuisée, tout en l'entendant dire « je vais bien me débrouiller ».

Alice Duquet présente le Lieu de répit, et les solutions qui pourraient convenir à la situation de Madame et Monsieur : l'accueil séquentiel, le temps libéré. Elle prend le temps d'observer la réaction de Madame, d'accueillir les questions de sa fille. Madame écoute, elle semble épuisée et lorsque Alice Duquet sollicite son retour, elle dit que « Rien que la perspective de devoir organiser ce dispositif la fatigue ». Alice Duquet et sa fille la rassurent, lui expliquant qu'elle aura le soutien nécessaire à cette organisation pas si compliquée, et surtout, faite une fois pour toutes : Si l'accueil séquentiel convient à Monsieur, il pourra en bénéficier chaque mois sans avoir à refaire la moindre démarche administrative. A la question posée par Alice Duquet « Seriez-vous prête à envisager cette séparation d'avec votre mari ? », elle répond affirmativement, mais semble perplexe sur la manière d'en parler à son mari.

La grande fatigue de Madame l'empêche de voir le côté positif, à moyen terme, de ce projet de répit. A bout de forces elle souhaite encore tenir le coup et s'occuper de son mari, dont elle reconnaît pourtant que les séjours hebdomadaires à l'accueil de jour lui font du bien, ainsi qu'à elle.

Au cœur de cette situation, se dessine un projet familial.

La petite-fille de Madame et Monsieur se marie mi-juin, dans le Var. C'est sans doute aussi une des raisons pour laquelle sa fille a pris contact avec le Lieu de répit. En effet, tout le monde aimerait être à ce mariage. Mais comment faire avec Monsieur ? L'emmener ? Mais alors chacun sera préoccupé par le fait de devoir veiller sans cesse sur lui au cœur de la fête. Le confier à un EHPAD en hébergement temporaire à Lyon ? Mais il sera dans ce cas tenu à l'écart de ce rassemblement familial dont il se réjouit déjà et à l'occasion duquel il propose d'ailleurs de conduire lui-même sa femme en voiture, non conscient de ses troubles comme beaucoup de personnes atteints de la maladie d'Alzheimer.

Le lieu de répit de Villeurbanne aurait pu être une solution, avec l'accueil séquentiel. Mais l'accueil séquentiel ne dure que 3 jours et 2 nuits et n'inclut jamais le week-end...

Avec Alice Duquet nous pensons que le couple pourrait être accompagné sur place par une auxiliaire de vie pour le moment de la toilette le matin, et surtout par une relayeuse ou une baluchonneuse qui pourrait veiller sur Monsieur au cœur même de la fête. Elle pourrait aussi, si c'est leur souhait, tenir compagnie à Monsieur à d'autres moments, ce qui permettrait à Madame et

Monsieur de prolonger leur séjour de quelques jours, et à Madame de prendre un peu de répit avec sa fille dans cette belle région. Je me propose alors de faire quelques recherches en ce sens.

2 - Recherches de solutions de répit

Je recherche, puis contacte les services de baluchonnage et de relayage dans la région du Var . Je recherche aussi les dispositifs d'accompagnement SNCF à destination des seniors, ce qui permettrait à Madame et Monsieur de voyager sereinement en train, sans que sa fille soit obligée de venir les chercher et les raccompagner.

2.a . Baluchon France

<https://baluchonfrance.com/nos-services/>

Il n'y a pas de service affilié à Baluchon France dans le Var, mais dans le département limitrophe, celui des Bouches du Rhône : <http://www.amicial.fr>.

Après renseignements, ce service n'assure des missions que sur son territoire.

2.b . Association Répit Bulle d'air

<https://www.repit-bulledair.fr/>

Il y a un service dans le Vaucluse : <https://www.repit-bulledair.fr/antennes/allogene-vaucluse/>, contact contact@allogenevaucluse.org,

La responsable Christelle TOMAS me signale qu'ils n'ont pas d'agrément leur permettant d'intervenir dans le Var.

2.c . Recherche services aide à domicile en région :

- 1 agence service à domicile Petits-fils à Hyères

<https://www.petits-fils.com/nos-agences/agence-aide-a-domicile-hyeres/>

Je m'entretiens par téléphone avec Mme Taillé le 15 avril, responsable d'agence Petits-fils à Hyères. La Londe les Maures est dans leur rayon d'intervention.

Cela pourrait s'envisager. Si la base, pour les jours hors mariage, est une intervention de 2h minimum.

Tarif horaire TTC env 27euros, 50% déductibles impôts, ajouter 20% en we

Mme Taillé dit ne pas être sûre cependant de pouvoir bloquer une employée ?...

Elle propose de la contacter rapidement au 06 45 99 81 68 pour préciser le projet : donner le nombre exact d'heures et leur répartition, expliquer les besoins. Elle fera un devis. Puis si accord des deux côtés, cela pourra être finalisé début juin. Elle précise qu'en cas d'annulation, la somme totale sera due.

- Si besoin, service à domicile Vitalliance à Fréjus, 04 83 95 00 00 (non contactés)

2.d . Plates formes de répit dans le Var

Plate-forme de répit Solidom : <https://www.solidom.fr/plateformes-de-repit/>

Plateforme de répit : « Les Pensées des Aidants »

La plateforme de répit « Les Pensées des Aidants » est un service d'accompagnement et de soutien pour les aidants familiaux.

Tel : 06.16.06.04.00

La plate-forme de répit est fermée jusqu'au 26 avril.

2.e . Recherches services SNCF pour aide au déplacement

- Service « Mes bagages » <https://mesbagages.oui.sncf/>, : les bagages sont pris en charge au domicile et livrés où et quand vous voulez. Passer commande quelques jours avant sur internet.

Malheureusement, ce service est momentanément suspendu et ne reprendra que le 19 juin 2021, trop tardivement dans le cadre de notre situation.

- Service domicile train : <https://www.oui.sncf/train/service-train/domicile-train#facileo>,
Ce service est malheureusement suspendu lui aussi pour l'année 2021.

3 - Conclusion à l'issue des recherches effectuées

Pour cette situation particulière il faudrait jumeler relayage (pendant le temps du mariage pour que Monsieur soit entouré des siens, profite de la fête familiale et que Madame et sa fille se sentent libérées de la contrainte de veiller sur Monsieur) et intervention d'une auxiliaire de vie à domicile dans le logement prêté à Madame et Monsieur pour 1h de toilette. La plate-forme de répit de Hyères pourrait éventuellement accueillir Monsieur en journée, après le mariage, si Madame choisit de prolonger le séjour de quelques jours.

A l'issue de cette recherche il apparaît que des solutions de répit existent.

Mais le maillage territorial est imparfait, le relayage n'existe pas dans tous les départements. Les plate-formes de répit n'ont pas toutes un accueil jour et nuit. Les services proposés par l'agence Petits-fils représentent un coût important, et la fiabilité de l'engagement semble ne pas être assurée ?...

En cette période de crise sanitaire, certains services pourtant fort utiles (SNCF) sont totalement suspendus, ce qui ajoute à la complexité de déplacement des aidants avec leur proche.

A la fin de mon stage, je laisse à Alice Duquet le soin de reprendre le dossier pour identifier une solution (plate-forme de répit de Hyères, Agence Petits-fils à Hyères) et la présenter le cas échéant à Madame et à sa fille.